

RCS : BEZIERS Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01005 Numéro SIREN : 901 059 642 Nom ou dénomination : A.B.B.E AUSSENAC
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt 2971

COMPTES ANNUELS

RECUE
TRIBUNAL DE COMMERCE
01/03/2023

SAS A.B.B.E. AUSSÉNAC

23, boulevard Frédéric Mistral

34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS

Exercice clos le : 31/12/2022

APE : 4332A - SIRET : 90105964200016

RIVER SIDE 
DESIGN & ARCHITECTURE

www.cabinet-rs.com

SOMMAIRE

ETATS FINANCIERS	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat	8
Annexe	9
DETAIL DES COMPTES	11
Bilan - Actif détaillé	12
Bilan - Passif détaillé	13
Compte de résultat détaillé	14
ETATS DE GESTION	16
Soldes Intermédiaires de Gestion	17
LIASSE FISCALE	18

Certifié conforme

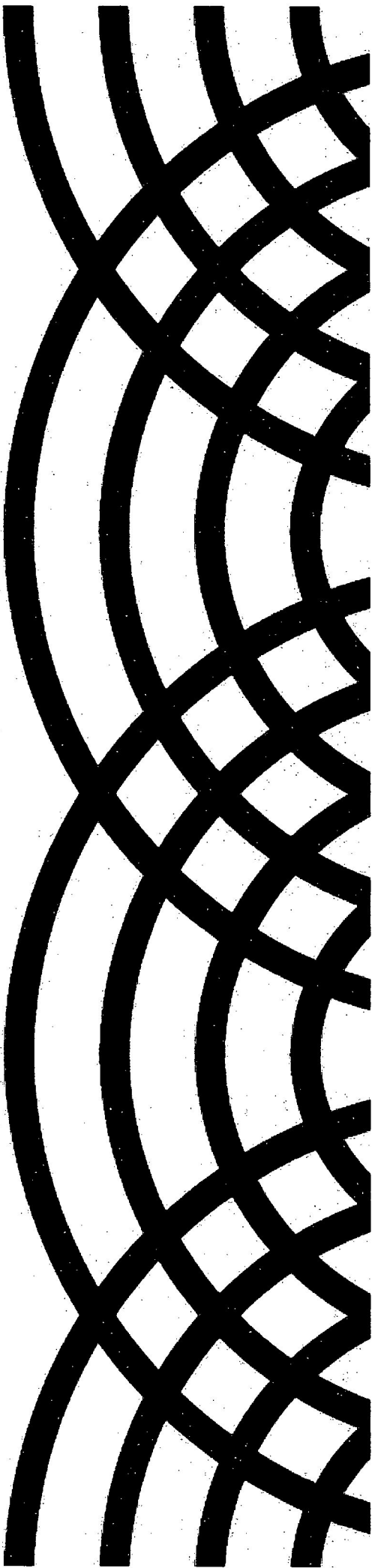
Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 04 AVR. 2024

Sous le n° 2024/2971



ETATS FINANCIERS



BILAN - ACTIF

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 039	570	2 469	
Installations tech., matériel et outillages industriels	12 652	3 599	9 053	
Autres immobilisations corporelles	4 967	444	4 522	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	20 657	4 613	16 044	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 638		1 638	
En-cours de production (biens et services)	8 000		8 000	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés	6 253		6 253	
Autres créances	1 576		1 576	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 219		4 219	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 686		21 686	
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	42 343	4 613	37 730	

BILAN - PASSIF

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-181	
SITUATION NETTE	819	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	819	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 755	
Emprunts et dettes financières diverses	9 465	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 837	
Dettes fiscales et sociales	3 850	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	4	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	36 911	
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	37 730	

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

	Du 01/07/21 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	102 836	100,00			102 836	
Montant net du chiffre d'affaires	102 836	100,00			102 836	
Production stockée	8 000	7,78			8 000	
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	24	0,02			24	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	110 860	107,80			110 860	
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	34 527	33,57			34 527	
Variation de stocks	-1 638	-1,59			-1 638	
Autres achats et charges externes	38 977	37,90			38 977	
Impôts, taxes et versements assimilés	604	0,59			604	
Salaires et traitements	22 405	21,79			22 405	
Charges sociales	9 097	8,85			9 097	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	5 960	5,80			5 960	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	6	0,01			6	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	109 938	106,91			109 938	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	923	0,90			923	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

	Du 01/07/21 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur en %
Produits financiers					
De participation					
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur prov., dépréciations, transferts					
Différences positives de change					
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					
Charges financières					
Dot. amortissements, dépréc., prov.					
Intérêts et charges assimilées	451	0,44			451
Différences négatives de change					
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	451	0,44			451
RÉSULTAT FINANCIER	-451	-0,44			-451
RÉSULTAT COURANT avant impôts	472	0,46			472
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital	3 000	2,92			3 000
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges					
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000	2,92			3 000
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital	3 653	3,55			3 653
Dot. amortissements, dépréciations, prov.					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 653	3,55			3 653
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-653	-0,63			-653
Participation des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices					
TOTAL DES PRODUITS	113 860	110,72			113 860
TOTAL DES CHARGES	114 041	110,90			114 041
Bénéfice ou Perte	-181	-0,18			-181

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 18 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 37 730,16 €.

Le résultat net comptable est une perte de -180,61 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis dans le respect des dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application de ces règlements, l'entreprise a choisi la méthode prospective.

ENGAGEMENTS

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	481					481
Assurances à échoir	622					622
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)	1 104					1 104
------------------	--------------	--	--	--	--	--------------

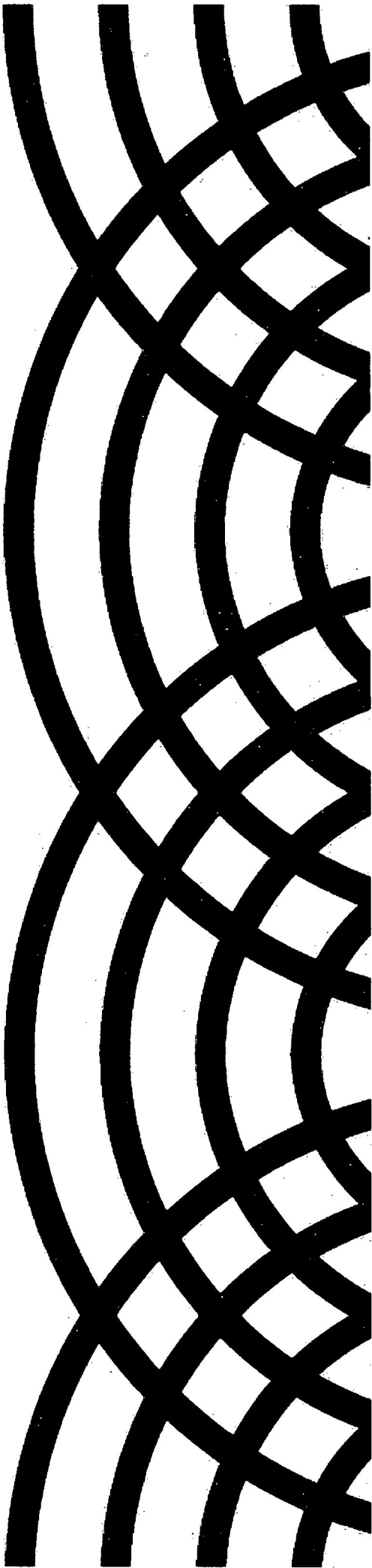
	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	1 104			1 104

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						

TOTAL

DETAIL DES COMPTES



BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/22	Valeurs nettes au	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 468,78		2 468,78	
<i>Inst agts amengt const</i>	3 038,50		3 038,50	
<i>Amort inst agent constructions</i>	-569,72		-569,72	
Installations tech., matériel et outillages indus.	9 052,77		9 052,77	
<i>Materiel industriel</i>	12 651,70		12 651,70	
<i>Amort materiel industriel</i>	-3 598,93		-3 598,93	
Autres immobilisations corporelles	4 522,42		4 522,42	
<i>Frais de publicite enseigne</i>	800,00		800,00	
<i>Materiel de transport</i>	4 166,66		4 166,66	
<i>Amort inst gle agt amgt</i>	-296,67		-296,67	
<i>Amort materiel transport</i>	-147,57		-147,57	
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	16 043,97		16 043,97	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	1 638,00		1 638,00	
<i>Stock mat 1eres fournitures</i>	1 638,00		1 638,00	
En cours de production (biens et services)	8 000,00		8 000,00	
<i>Travaux en cours</i>	8 000,00		8 000,00	
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés	6 252,96		6 252,96	
<i>Mme giordano francoise</i>	2 496,96		2 496,96	
<i>Dorian rouquet</i>	1 836,00		1 836,00	
<i>Serrurerie biterroise securite</i>	1 920,00		1 920,00	
Autres	1 575,86		1 575,86	
<i>Fourn emball et mat a rendre</i>	39,00		39,00	
<i>Tva ded immobilisations tn</i>	1 269,38		1 269,38	
<i>Tva coll prest serv 10%</i>	176,79		176,79	
<i>Fraudes cb</i>	90,69		90,69	
Disponibilités	4 219,37		4 219,37	
<i>Banque populaire</i>	4 219,37		4 219,37	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 686,19		21 686,19	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	37 730,16		37 730,16	

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 0)

Capital

Réserves,

Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)

SITUATION NETTE

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

TOTAL PROVISIONS

DETTES

Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)

Emprunt 27 302.50€

Sur emp aupres ets de credit

Emprunts et dettes financières diverses

C/c damien aussenac

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

C2a expertise

Edf

Feu vert

Legallais

Quincaillerie angles

Trenois decamps

Dettes fiscales et sociales

Personnel remunerations dues

Securite sociale

Pro btp

Tva a decasser

Tva deductible abs

Tva coll prest serv 20%

Etat charges a payer

Autres dettes

Divers - charges a payer

TOTAL DETTES

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	1 000		1 000	
Capital	1 000		1 000	
Réserves,				
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-181		-181	
SITUATION NETTE	820		819	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	819		819	
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	19 755		19 755	
Emprunt 27 302.50€	19 749		19 749	
Sur emp aupres ets de credit	6		6	
Emprunts et dettes financières diverses	9 465		9 465	
C/c damien aussenac	9 465		9 465	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 837		3 837	
C2a expertise	1 408		1 408	
Edf	40		40	
Feu vert	146		146	
Legallais	1 389		1 389	
Quincaillerie angles	38		38	
Trenois decamps	816		816	
Dettes fiscales et sociales	3 850		3 850	
Personnel remunerations dues	1 000		1 000	
Securite sociale	782		782	
Pro btp	255		255	
Tva a decasser	610		610	
Tva deductible abs	394		394	
Tva coll prest serv 20%	792		792	
Etat charges a payer	16		16	
Autres dettes	4		4	
Divers - charges a payer	4		4	
TOTAL DETTES	36 911		36 911	
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	37 730		37 730	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

	Du 01/07/21 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	102 836	100,00			102 837	
Travaux autoliquidation	9 000	8,75			9 000	
Travaux 20%	74 204	72,16			74 205	
Travaux 10%	19 632	19,09			19 633	
Montant net du chiffre d'affaires	102 836	100,00			102 836	
Production stockée	8 000	7,78			8 000	
Travaux en cours	8 000	7,78			8 000	
Autres produits	24	0,02			24	
Prod divers de gest courante	24	0,02			24	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	110 860	107,80			110 860	
Charges d'exploitation						
Achats de mat. premières et autres appro.	34 527	33,57			34 527	
Achats matieres 1eres	34 527	33,57			34 527	
Variation de stocks	-1 638	-1,59			-1 638	
Var stocks mat prem & four	-1 638	-1,59			-1 638	
Autres achats et charges externes	38 977	37,90			38 977	
Sous traitance tva 20%	467	0,45			467	
Sous traitance sans tva	259	0,25			259	
Electricite	1 785	1,74			1 785	
Gaz	36	0,04			36	
Carburants	4 862	4,73			4 862	
Four pt equip outillage	3 091	3,01			3 091	
Fournitures administratives	144	0,14			144	
Sous traitance generale	1 100	1,07			1 100	
Locations immo et ch loc	13 790	13,41			13 790	
Locations mobilières	40	0,04			40	
Location materiels outillages	884	0,86			884	
Entret repar /biens mobiliers	1 360	1,32			1 360	
Maintenance	386	0,38			386	
Primes d'assurances	3 026	2,94			3 026	
Assurance emprunt	250	0,24			250	
Honoraires	2 560	2,49			2 560	
Publici publicat relat publi	1 552	1,51			1 552	
Transports sur achats	197	0,19			197	
Voyages et déplacements	132	0,13			132	
Missions / receptions	446	0,43			446	
Affranchissements	9	0,01			9	
Services bancaires & assimilés	2 601	2,53			2 601	
Impôts, taxes et versements assimilés	604	0,59			604	
Taxe d'apprentissage	152	0,15			152	
Partic des employ a forma cont	249	0,24			249	
Impots taxes autres (aut org)						
Droit d'enregistr & de timbre	202	0,20			202	
Salaires et traitements	22 405	21,79			22 405	
Salaires appointements	22 405	21,79			22 405	
Charges sociales	9 097	8,85			9 097	
Cotisations a l'urssaf	7 457	7,25			7 457	
Cotisations mutuelles	197	0,19			197	
Cotis caisses de retraites	1 443	1,40			1 443	
Dot. aux amortissements et dépréc.						

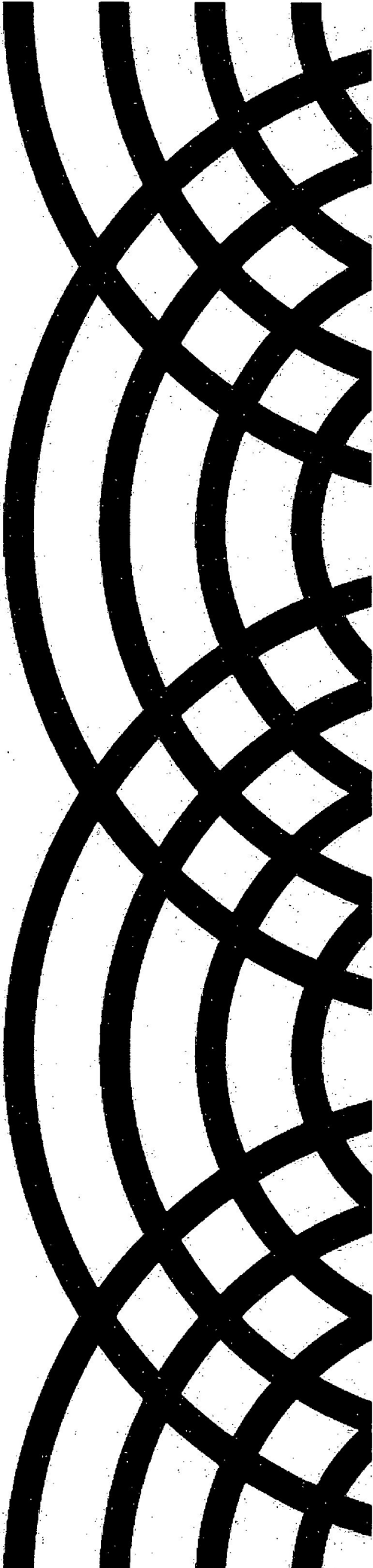
COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

	Du 01/07/21 Au 31/12/22	% CA	Du Au	% CA	Variation en valeur en %
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 960	5,80			5 960
<i>Dot amort immob corporelles</i>	5 960	5,80			5 960
Autres charges	6	0,01			6
<i>Charges div-gestion courante</i>	6	0,01			6
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	109 938	106,91			109 938
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	923	0,90			923
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun					
Produits financiers					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					
Charges financières					
Intérêts et charges assimilées	451	0,44			451
<i>Interet des emprunts & dettes</i>	451	0,44			451
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	451	0,44			451
RÉSULTAT FINANCIER	-451	-0,44			-451
RÉSULTAT COURANT	472	0,46			472
Produits exceptionnels					
Sur opérations en capital	3 000	2,92			3 000
<i>Prod cession elements actif</i>	3 000	2,92			3 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000	2,92			3 000
Charges exceptionnelles					
Sur opérations en capital	3 653	3,55			3 653
<i>Vnc immob corporelles cedees</i>	3 653	3,55			3 653
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 653	3,55			3 653
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-653	-0,63			-653
TOTAL DES PRODUITS	113 860	110,72			113 860
TOTAL DES CHARGES	114 041	110,90			114 041
Bénéfice ou Perte	-181	-0,18			-181

ETATS DE GESTION



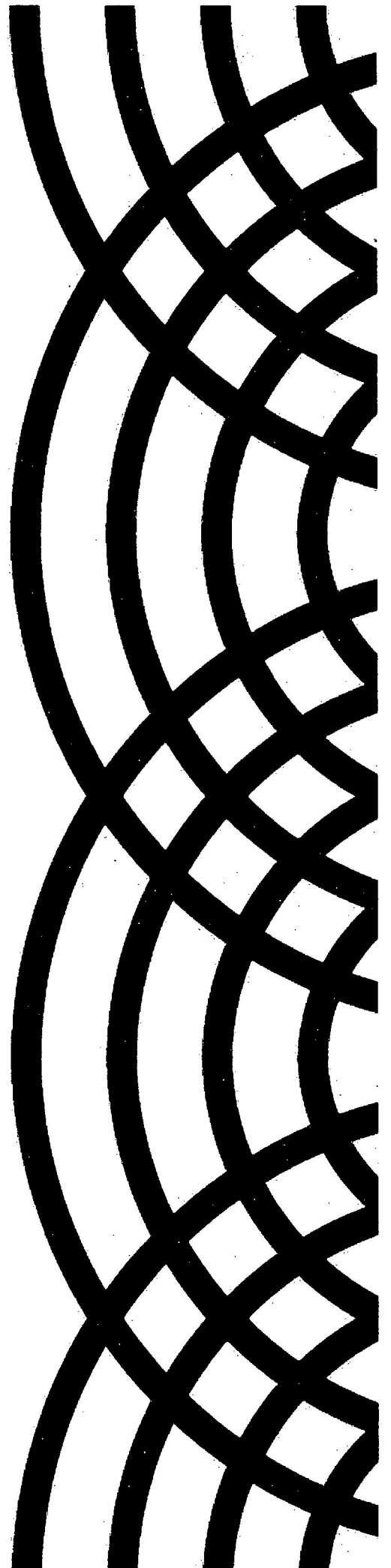
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Du 01/07/2021 au 31/12/2022

	Du 01/07/21 Au 31/12/22	en %	Du Au	en %	Variation en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	102 836	100,00		100,00	102 836	
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	102 836	92,78			102 836	
+ / - Production stockée	8 000	7,22			8 000	
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	110 836	100,00			110 836	
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	110 836	100,00			110 836	
- Matières premières	32 889	29,67			32 889	
- Sous-traitance (directe)	725	0,65			725	
MARGE DE PRODUCTION	77 222	69,67			77 222	
MARGE BRUTE TOTALE	77 222	75,09			77 222	
- Autres achats	9 919	9,64			9 919	
- Charges externes	28 334	27,55			28 334	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	38 970	37,90			38 970	
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	604	0,59			604	
- Salaires et traitements	22 405	21,79			22 405	
- Charges sociales	9 097	8,85			9 097	
Total	-32 105	-31,22			-32 105	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 865	6,68			6 865	
Reprises sur dép., prov., amort.						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	24	0,02			24	
- Dotations amort. et dépréciations	5 960	5,80			5 960	
- Autres charges d'exploitation	6	0,01			6	
Total	-5 942	-5,78			-5 942	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	923	0,90			923	
Opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	451	0,44			451	
Total	-451	-0,44			-451	
RÉSULTAT COURANT	472	0,46			472	
+ Produits exceptionnels (1)	3 000	2,92			3 000	
- Charges exceptionnelles (2)	3 653	3,55			3 653	
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	-653	-0,63			-653	
RÉSULTAT EXERCICE	-181	-0,18			-181	
(1) dont produits cessions éléments cédés	3 000				3 000	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	3 653				3 653	

LIASSE FISCALE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/07/21		et clos le		31/12/22	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SAS A.B.B.E. AUSSENAC 23, boulevard Frédéric Mistral 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS				Mél : sas.a.b.b.e.aussenac34@gmail.com			
SIRET 9 0 1 0 5 9 6 4 2 0 0 0 1 6				Ancienne adresse en cas de changement :			
Adresse du principal établissement :							
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Travaux de menuiserie bois et PVC				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		181	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %							
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
C2A EXPERTISE CONSEILS AUDITEURS ASSOCIES Immeuble River Side 19 Place Saint Aphrodise 34500 BEZIERS Tél : 0467765538				Tél :			
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 12/05/23 Lieu : BEZIERS			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : PRESIDENT DAMIEN AUSSENAC			
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :				Signature			

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même a . payées par un établissement chargé du service des titres b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2) c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées d							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI j							
Montant des revenus répartis (5) Total (a à h)							
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8
K	DIVERS						
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES Etablissements (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE REGIME SIMPLIFIÉ D'IMPPOSITION						
REMUNERATIONS			MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%				
				0%	15%	19%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)						
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS A.B.B.E. AUSSENAC		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		23, boulevard Frédéric Mistral		34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS	
SIRET		9 0 1 0 5 9 6 4 2 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		18		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements-Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	20 657	030	4 613
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
Total I (5)		044	20 657	048	4 613
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 638	052	9 638
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	6 253	070	6 253
	Autres* (3)	072	1 576	074	1 576
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	4 219	086	4 219
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II		096	21 686	098	21 686
Total général (I + II)		110	42 343	112	37 730
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves () dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	-181		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I		142	819	
Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19 755		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 837		
	Autres dettes () dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169	172	9 465		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	36 911		
Total général (I + II + III)		180	37 730		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214	
		services *		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	8 000	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	24	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	110 860	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	34 527	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-1 638	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	38 977	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243			244	604	
	Rémunérations du personnel*				250	22 405	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	9 097	
	Dotations aux amortissements*				254	5 960	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	6
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	109 938	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	923	
Produits financiers (III)			280		294	451	
Charges financières (V)					290	3 000	
Produits exceptionnels (IV)					290	3 000	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	3 653	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	-181	
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)					986	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)					981		
ZRD (44 terdecies)					127		
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)					991		
ZFANG (44 quaterdecies)					345		
BUD (44 sexdecies)					992		
Deductions	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641		
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2
					352		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	
					370	181	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432	3 039	434		436	3 039				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	12 652	444		446	12 652				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452	800	454		456	800				
	Matériel de transport	460		462	9 167	464	5 000	466	4 167				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	25 657	494	5 000	496	20 657				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522	570	524		526	570		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	3 599	534		536	3 599		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	297	544		546	297		
	Matériel de transport	550		552	1 495	554	1 347	556	148		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	5 960	574	1 347	576	4 613		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
		(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	FORD TRANSIT	2		3		4		5		
	6		7		8		9		10		

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values											
					Court terme *	Long terme										
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %								
1	5 000	1 347	3 653	3 000	-653											
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	5 000	580	1 347	582	3 653	584	3 000	586	-653	588		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations	590		583		594		595			
TOTAL							596	-653	585			597		599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.B.E. AUSSENAC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	181
Total des déficits restant à reporter		870	181

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée			374	16 907
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	12 388
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SAS A.B.B.E. AUSSENAC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2021		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		18	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (art.
38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

SIREN

9 0 1 0 5 9 6 4 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A.B.B.E. AUSSENAC

ADRESSE (voie)

23, boulevard Frédéric Mistral

CODE POSTAL

34420

VILLE

VILLENEUVE-LES-BEZIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique Aussenac Prénom(s) Damien
Nom marital % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100,00
Naissance : Date 22/10/1988 N° Département 34 Commune BEZIERS Pays France
Adresse : N° 16 Voie RUE PAUL VALERY
Code Postal 34500 Commune BEZIERS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 901059642

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.B.B.E. AUSSENAC

ADRESSE (voie) 23, boulevard Frédéric Mistral

CODE POSTAL 34420

VILLE VILLENEUVE-LES-BEZIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS A.B.B.E. AUSSENAC
Numéro siret 90105964200016

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
	TOTAL	

Désignation de l'entreprise SAS A.B.B.E. AUSSENAC
Numéro de siret 90105964200016

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt SOCAMA - 1304	6
OD Clôture Emprunt SOCAMA - 1304	4
Total des charges à payer	11

Désignation de l'entreprise SAS A.B.B.E. AUSSENAC
Numéro de siret 90105964200016

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2021 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise SAS A.B.B.E. AUSSENAC
Numéro de siret 90105964200016

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	90105964200016	4332A
SAS A.B.B.E. AUSSENAC 23, boulevard Frédéric Mistral 34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)

Désignation de l'entreprise SAS A.B.B.E. AUSSÉNAC
Numéro de siret 90105964200016

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation
--	------------------------------

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération
------------------------------	--	---------------------------	--

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

« A.B.B.E Aussenac »
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 23, boulevard Frédéric Mistral
34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS
RCS BEZIERS N° 901 059 642 00016

APPROBATION DE COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL

CLOS LE 31/12/2022

- RAPPORT DE GESTION

- AFFECTATION DU RESULTAT

- TEXTE DES RESOLUTIONS

- RAPPORT SPECIAL

- PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2023

« A.B.B.E Aussenac »
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 23, boulevard Frédéric Mistral
34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS
RCS BEZIERS N° 901 059 642 00016

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION ET
L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE CLOS
LE 31/12/2022

Monsieur,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire afin que conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022**, et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le Bilan,
- le Compte de Résultat,
- l'Annexe ainsi que le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous avons également adressé notre Rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

En outre, l'inventaire est tenu à votre disposition au siège social.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE
L'EXERCICE ET AUJOURD'HUI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE
ET DE DEVELOPPEMENT - PERSPECTIVES D'AVENIR.

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

1.1 Activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

CHIFFRE d'affaires	102836,42 €
AUTRES ACHATS	9918,50€
CHARGES EXTERNES	28333,60€
IMPOTS ET TAXES	603,64€
SALAIRES	22404,85€
Charges Ss	9096,56€
RESULTAT NET	(180,61€)
Affectation Report à Nouveau	(180,61€)

1.2 Evénements importants survenus entre la date de clôture de
L'exercice et aujourd'hui

NEANT

1.3 Activité en matière de recherche et de développement

NEANT

1.4 Perspectives d'avenir

Nous mettrons tout en œuvre afin de faire progresser notre production, par le biais d'une augmentation de notre chiffre d'affaires.

II - PRISE DE PARTICIPATION - ACTIVITE DES FILIALES ET RESULTATS - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

III - APPROBATION DES DEPENSES SOMPTUAIRES
REINTEGRATION DES DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 39-5

DU C.G.I.

NEANT

IV - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 du Code de commerce

Vous trouverez, par ailleurs, notre Rapport Spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L. 223-19 du Code de commerce et dont nous vous donnerons la ratification à l'Assemblée ainsi que le prévoit le projet de résolutions ci-joint.

V - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le Bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

RESULTAT NET	(180,61€)
Affectation Report à Nouveau	(180,61€)

VI - PUBLICITE DES COMPTES

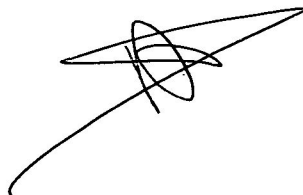
Aux termes de l'article L 232-22 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, toute Société à Responsabilité Limitée est tenue de déposer, en double exemplaire, au Greffe du Tribunal, pour être annexés au Registre du Commerce et des Sociétés, dans le mois qui suit leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des associés

- Les comptes annuels, le rapport de gestion,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution d'affectation votée.

En cas de refus d'approbation, une copie de la délibération de l'Assemblée est déposée dans le même délai.

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions. Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion.

Président



SAS A.B.B.E AUSSENAC
Ébénisterie Menuiserie
23 Boulevard Frédéric Mistral
34420 Villeneuve-lès-Béziers
Tél : 06 69 03 19 47
Siret : 901 059 642 00016

« A.B.B.E Aussenac »
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 23, boulevard Frédéric Mistral
34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS
RCS BEZIERS N° 901 059 642 00016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20/03/2023

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

TROISIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le Bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

RESULTAT NET	(180,61€)
Affectation Report à Nouveau	(180,61€)

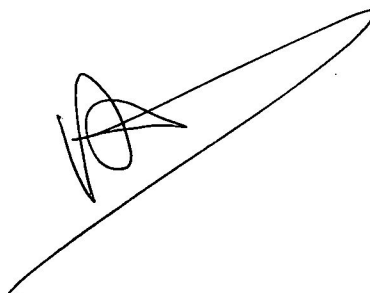
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20/03/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Président



SAS A.B.B.E AUSSENAC
Ébénisterie Menuiserie
23 Boulevard Frédéric Mistral
34420 Villeneuve-lès-Béziers
Tél : 06 69 03 19 47
Siret : 901 059 642 00016

« A.B.B.E Aussenac »
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège Social : 23, boulevard Frédéric Mistral
34420 VILLENEUVE-LES-BEZIERS
RCS BEZIERS N° 901 059 642 00016

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
20/03/2023

PREMIERE RESOLUTION

Les associés reconnaissent avoir reçu les documents sociaux en temps opportun et avoir été convoqués dans le délai légal.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice du 2022.

- approuve le rapport de gestion ainsi que le bilan et les comptes dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés avec toutes les opérations qu'ils traduisent et qui font apparaître un Bénéfice de **(180,61€) Perte**
- donne en conséquence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

TROISIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le Bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

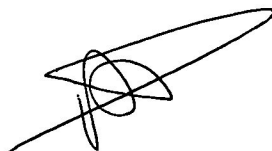
RESULTAT NET	(180,61€)
Affectation Report à Nouveau	(180,61€)

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Président



SAS A.B.B.E AUSSENAC
Ébénisterie Menuiserie
23 Boulevard Frédéric Mistral
34420 Villeneuve-lès-Béziers
Tél : 06 69 03 19 47
Sirèt : 901 059 642 00016